

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT AU COMPTE DE TAXES EN LIGNE

Posez un geste pour l'environnement en renonçant à la version papier de votre compte de taxes.

Allez au **ville.levis.qc.ca/taxes**
et cliquez sur *Compte de taxes en ligne*.



Recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne



Nouveauté!

Grâce au compte de taxes en ligne, vous pouvez désormais consulter le solde de votre compte actuel.



CONSULTATION PUBLIQUE

Une séance de consultation est prévue le **13 février 2024**, à 18 h 30, au 2175, chemin du Fleuve, salle du conseil, secteur Saint-Romuald. Lors de cette séance, les projets de règlement suivants seront présentés :

- Projet de règlement RV-2024-34-38 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modification quant à la superficie minimale de couverture végétale pour les zones H1647, H1651, H1657, H1658, H1659, H1753, M1755 et H1759, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

Ce projet de règlement vise à remplacer diverses dispositions spécifiques dans les zones H1647, H1651, H1657, H1658, H1659, H1753, M1755 et H1759, afin que soit exigé un pourcentage d'au moins 50 % de la superficie totale d'un terrain devant être sous couverture végétale.

- Projet de règlement RV-2024-34-40 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'un usage commercial dans la zone I1228, parc industriel, secteur Saint-Romuald)

Ce projet de règlement vise à ajouter l'usage « construction », inclus dans la classe d'usages multiple « C315 – Construction, démolition, excavation, aménagements extérieurs, émondage et abattage d'arbres », à l'intérieur de la zone I1228 et ce, sans entreposage extérieur.

Une **consultation écrite**, accompagnant l'assemblée publique de consultation, aura lieu du **6 au 12 février 2024**. Les citoyens sont appelés à émettre des commentaires par écrit sur les projets de règlement ci dessus par l'entremise de l'adresse courriel identifiée à l'avis public.

Consultez les avis publics à l'adresse suivante ► ville.levis.qc.ca/taxes-permis-règlements/avis-publics



**NEIGE
+
COLLABORATION
=
DÉNEIGEMENT EFFICACE**

- ✓ Voiture dans l'entrée
- ✓ Bac de collecte dans l'entrée
- ✓ Pelleter la neige sur son terrain



NOUS AUSSI ON AIME ÇA UNE RUE BIEN DÉNEIGÉE!

De nombreux facteurs influencent le déneigement des voies publiques à Lévis, dont les conditions météorologiques et des chaussées. La priorisation du déneigement des rues varie également selon certains critères déjà établis.

Votre collaboration peut grandement faciliter le travail des déneigeurs!

Pour plus d'information sur le déneigement à Lévis, veuillez consulter la *Politique relative au déneigement* :



► ville.levis.qc.ca/consignes-deneigement



**Avant les collectes,
vos bacs doivent être
dénégés, comme
celui de René**



APPELS D'OFFRES

**SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE
POUR LA RÉFECTION DE PLUSIEURS PONCEAUX
ET LA DÉMOLITION D'UN PONT**

N° : 2024-55-10

Dépôt des soumissions : au plus tard à 14 h 00, heure en vigueur localement, le **29 février 2024**, date et heure de la réception des soumissions.

**SERVICES PROFESSIONNELS EN GÉNIE CIVIL
POUR LA RÉFECTION D'UN ÉMISSAIRE PLUVIAL
SUR LA RUE DE LA CORNICHE**

N° : 2024-55-02

Dépôt des soumissions : au plus tard à 14 h 00, heure en vigueur localement, le **21 février 2024**, date et heure de la réception des soumissions.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres, les termes de ceux-ci ainsi que les résultats sont disponibles par le biais de SÉAO (www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.